

BILANS DE COMPETENCES

TARIFS 2025

A jour au 1^{er} septembre 2025

Le bilan de compétence est un processus individuel.

Il s'adresse à toute personne en activité, salariée des secteurs privés et publics, professionnels indépendants, demandeurs d'emplois.

Le parcours se déroule sur plusieurs semaines et comprend un total de 24 heures de travail : 14 heures d'entretiens et 10 heures de travail personnel.

Les phases du bilan sont les suivantes :

Etape préliminaire de définition et analyse du besoin

Etape d'investigation d'analyse des motivations, des aptitudes professionnelles et personnelles ainsi que d'évaluation des connaissances générales et établissement des options.

Etape de conclusion permettant la mise à disposition commentée des résultats détaillés de l'étape d'investigation.

Un bilan de suivi est établi après 6 mois.

Le montant de l'accompagnement en Bilan de Compétences s'élève à un minimum de :
2400 euros HT.

Ce montant est susceptible d'évoluer pour tenir compte d'éventuels frais de locaux, de déplacement, ainsi que du recours à des modalités particulières, notamment instruments psychométriques ou approches ou recours à des méthodes sous licences.

Il est éligible au CPF.